

Réunion du 28 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

**N° CP/2016/614 - Construction de logements sociaux - 1323  
PDH-Proposition d'attribution d'agrément pour des opérations  
financées en prêt social de location-accession (PSLA) au titre  
de la délégation des aides à la pierre de l'Etat.**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des agréments à la société Pierres et Territoires de France-Alsace pour la construction location-accession de 4 logements collectifs dans l'opération de production de logements située rue des Grives (2ème tranche) à GEUDERTHEIM et pour 7 logements collectifs dans l'opération de construction de logements située 4 et 6, impasse du Château à ERGERSHEIM.

Elle approuve les termes des projets de conventions ci-annexées, à conclure entre le Département et la société Pierres et Territoires de France - Alsace, pour l'agrément en vue de la construction au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R.331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, de 4 logements neufs à GEUDERTHEIM et 7 logements neufs à ERGERSHEIM faisant l'objet de contrats de location-accession et précisant les engagements réciproques entre le Département et la société Pierres et Territoires de France-Alsace en la matière.

Elle autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161128-lmc1104708-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 01/12/16